



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### accession à la propriété

Question écrite n° 83942

#### Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur le dispositif pass foncier. Ce dispositif destiné aux primo-accédants de leur résidence principale dans le neuf doit favoriser l'accès social à la propriété des ménages à revenus modestes, en étalant le remboursement et en sécurisant leur projet. Ainsi, une convention entre l'État, action logement et la Caisse des dépôts et des consignations, fixait à 20 000 le nombre de pass foncier par an entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2010. Il aimerait connaître, année par année et par département, le nombre de pass foncier accordés, ainsi que l'enveloppe financière correspondante.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Philippe Maurer](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83942

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement et urbanisme

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juillet 2010, page 7797

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)